

HERVE Conseil communal

Un nouveau pépin hervien... à Pepinster

Herve intervient pour sécuriser le mur effondré d'un privé pepin. José Spits se souvient des critiques de 2010 et enflamme le conseil.

● Pierre LEJEUNE

Tiens donc, revoici le carrefour «Aux Cours» qui alimente le débat en conseil communal !

Sur Herve, et Pepinster, personne n'a oublié ce carrefour à cheval entre les deux communes. Le 3 juin 2010, nous vous révélions en exclusivité une anomalie dans le cadre du chantier de la rue du Bief. La ville de Herve venait de réaliser des travaux sur le territoire de Pepinster pour un montant approchant les 100 000 €. La gaffe avait nourri la presse mais également la télévision nationale, RTL TVI offrant une visibilité peu enviable à l'échevin des travaux de l'époque, José Spits.

Lundi soir (ou plutôt de nuit, le point clôturant le conseil à 3 h 00), l'ancien bourgmestre cdH retournait sur ces lieux. «Je me suis fait tirer comme un lapin avec cette histoire. En faisant mes



DR



DR



Des barrières de la Ville chez un privé pepin... dur à avaler pour José Spits.

Eda Philippe Labeyrie

emplettes chez le boucher du coin, j'ai aperçu des barrières de Herve, côté Pépin, pour protéger le mur d'un privatif de l'autre commune. Pourquoi nos barrières (à nos couleurs) sont-elles chez un privé pepin ? J'entends que nos pompiers sont intervenus là aussi alors que cela aurait dû être Pepinster. Qui va payer tout cela ? C'est plus facile de critiquer dans l'opposition que de gérer», lançait un José Spits qui, du banc de l'opposition, nous avait plutôt habitués

à des remarques constructives.

Le jeune échevin des travaux, Marc Drouguet, s'est donc expliqué. «Les pompiers ont reçu un appel des urgences le 3 mars. Ils ont fait le travail de sécurisation et ont appelé la Ville pour qu'on sécurise le jour même. J'ai eu directement des échanges avec l'échevin pepin (NDLR : Jean Detiffe) et nous avons convenu d'un rendez-vous pour cette rue mitoyenne.» Mais l'ancien bourgmestre n'en démordait pas. «Je veux bien rire

mais il y a des limites à ne pas dépasser. On m'a fait faire une ligne au milieu de la route pour montrer la séparation entre les communes. Les commerces sont sur Herve, les habitations sur Pepinster. Ne venez pas dire que vous ne le saviez pas. Moi j'ai fait l'erreur mais je ne le savais pas.»

Le bourgmestre, Pierre-Yves Jeholet, a alors argumenté en faveur de son échevin. «La police prévenait d'un mur effondré Aux Cours mais, franchement, tu n'as

plus que cela à faire au conseil depuis que tu n'es plus bourgmestre ? Ici c'est une question de sécurité pour le citoyen. S'il fallait le refaire, je le referais. Moi aussi je veux bien jouer ! La prochaine fois on doit laisser les pierres au milieu de la route ?»

« En 2010, vous m'aviez fait la leçon ; qui va payer ici ? »

José Spits, pour qui juin 2010 est encore bien présent, poursuivait son raisonnement : «C'est un endroit où vous m'aviez fait la leçon alors qu'à l'époque personne ne l'avait vu. Si les pompiers interviennent sur Dalhem, on va y poser des barrières de la Ville ? Je demande que le déplacement soit facturé. Pourquoi une aide là et pas ailleurs ?» «Tu as peut-être un problème avec le riverain ou le bourgmestre de Pepinster mais nous l'avons fait pour la sécurité», contrebalançait le bourgmestre. Après une remarque de José Spits qui n'aimait guère ces insinuations, Marc Drouguet a apporté une réponse pour trouver un consensus. «On travaille avec des autres communes et ceci est une compensation. Ceci dit, on doit encore rencontrer le riverain. Nous allons nous revoir pour en parler et voir quelle suite donner à cette intervention.» Fin du chapitre 2 du Carrefour «Aux Cours». ■

VITE DIT

Travaux La Ville a voté un dossier d'un montant de 582 207 € avec TVA, ce lundi. Le plan trottoir des rues de José et de Maestricht, c'est un projet amorcé en 2001 qui a enfin reçu un aval. 251 000 € (sans TVA) pour José, 26 000 € pour Maestricht, le compte se chiffre à 277 175 € sans TVA avec 165 000 € de subside.

Par ailleurs, un montant de 139 742 € est prévu pour l'achat d'hydrocarbonés en 2013. «C'est la déformation professionnelle mais ce sont des hydrocarbonés et non des hydrocarbures comme tu l'as annoncé», lançait en boutade José Spits au président du conseil, le garagiste Thierry Lejeune.

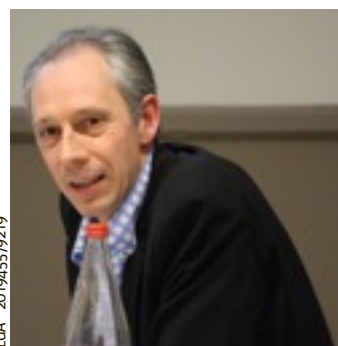
ASBL Herve Sports et Loisirs Le budget 2013 de l'ASBL faisait l'objet d'une réunion juste avant le conseil mais il aura suscité des interrogations du cdH qui s'est abstenu. Les humanistes reprochent le manque d'aides pour les clubs d'adultes. Jean-Pol Dellicour a précisé qu'il restait une enveloppe de 6 600 € mais qu'elle serait saupoudrée au cas par cas. «Où sont vos idées si on ne supprime rien ?» interpellait le bourgmestre, avant une remarque de Patrick Donnay sur l'équité de la dotation aux ASBL culturelles.

CPAS : «Un problème de budget»

Le budget du CPAS, c'est le point de discordance entre majorité et opposition. La dotation communale a explosé.

D'une dotation communale de 1 866 876 € en 2011, le CPAS est aujourd'hui à une aide de 2 955 000 €, soit une augmentation de 58 %. Herve doit faire face à un surcoût qu'aucun conseiller n'a voulu ou pu voir venir, à l'exception de l'ancien échevin des finances, Victor Beckers, qui n'avait pas réussi à convaincre son propre parti.

Et c'est à Éric Jérôme, le président du CPAS, de présenter ce budget. «Les frais augmentent, les salaires du personnel et la dette aussi. Nous devons compter 200 000 € de revenus en moins en raison du retard des travaux à la maison de repos et le désamiantage coûte le même montant. Une demande d'intervention de 930 000 € a été faite à la commune mais nous avons revu notre copie. Nous avons augmenté les tarifs de 5 %, nous passerons de 120 à 123 lits et nous aurons plus de recettes de l'Inami. La dotation communale sera



Eda - 20194579219



Eda - 201924821108

Budget serré pour Éric Jérôme : le président du CPAS, Victor Beckers le savait.

donc majorée de 630 000 €, cela représente 25 % de notre budget.»

Après une intervention du conseiller Damien Quitte (Écolo) suggérant d'envisager un marché commun avec d'autres maisons de repos, Victor Beckers prit la parole. «Il y a un vrai problème à la confection du budget du CPAS et de la Ville. Il y a un problème avec le CPAS de notre commune (NDLR : où le coût par habitant approche des villes comme Liège ou Charleroi). Quasi toutes les maisons de repos sont à l'équilibre sauf la nôtre.» Mais le conseiller Beckers avait déjà engagé le débat lors de la présentation du budget, en s'adressant à Pierre-Yves Jeholet. «Tu es l'arroseur arrosé avec le CPAS. Tu nous as matraqués maintenant il faut assumer. Avant, c'était l'omertà ici quand on parlait du CPAS. Vous aviez les

moyens d'agir et vous n'avez rien fait. Il est où l'intérêt du citoyen ? Personne n'a rien voulu voir, maintenant on y est. Dis-moi que j'avais vu juste !»

Mais le bourgmestre sait répliquer. «L'omertà ? Fais attention au terme que tu emploies. Le budget du CPAS a été voté à l'unanimité pendant 12 ans et vous avez peu de respect pour l'ancien président du CPAS (NDLR : Jeannot Duysens, cdH). C'est facile de crier avec les loups, il ne fallait pas voter le budget alors. Il y a eu des choix collectifs. Ce que je cherche quand même, c'est une de vos propositions. [...] La maison de repos, il faudra que, demain, elle soit à l'équilibre. Et pour un marché commun, le débat ce sera de voir si elle rentre dans un groupe comme ISO SL.»

Cette année, le cdH a voté contre le budget, les autres formations étaient pour. ■

D'AIDE EN PRIME

Primes

Naissance La prime de naissance a été revue. La vaccination sera obligatoire et une domiciliation de 12 mois sur la commune sera exigée.

Commerce Comme annoncé ce samedi dans notre journal, la prime de 500 € à l'ouverture d'un commerce a été abrogée, au grand dam d'Eddy-Pascal Piret (cdH). Le PS et les humanistes ont voté contre.

Sécurité Il n'y aura plus de prime pour la prévention des cambriolages, ce fut voté majorité contre opposition. HDM n'exclut pas une réflexion sur une prime à l'installation d'une alarme... quand le budget le permettra.

Dotations

Zone de police La dotation a été indexée de 6 % pour atteindre 1 277 711 € (70 € par habitant).

Maison du Tourisme La Ville offre 34 467,12 €, soit le même montant qu'en 2012 indexé.

Crèche Malgré les 15 000 € supplémentaires (pour atteindre les 135 000 €), le budget de la crèche sera en déficit en 2013.